

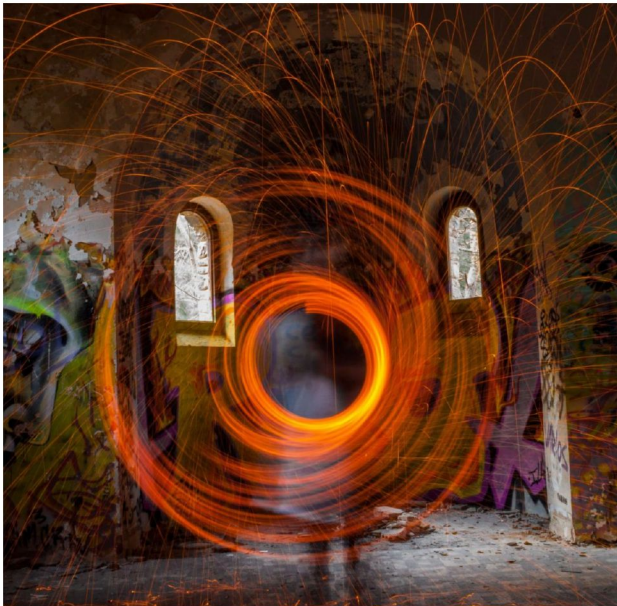
# Art et culture

< Tous les secteurs

IMPRIMEZ CETTE PAGE

Simont Braun conseille régulièrement ses clients sur des questions concernant les œuvres d'art, le marché de l'art, la protection des biens culturels. La plupart de nos clients sont des musées, des collections publiques ou privées, des orchestres et des artistes.

Afin de leur fournir un conseil juridique de haute qualité, nous nous appuyons sur les compétences d'avocats dans différents domaines, notamment de droit de la propriété intellectuelle et de la technologie de l'information, le droit des contrats et des associations, le droit immobilier, le règlement des litiges (procédure judiciaire, arbitrage et médiation), le droit bancaire et les transactions sécurisées, le droit de la faillite, le droit fiscal, etc.



Parmi les questions spécifiques liées à l'art à l'occasion desquelles nous avons conseillé ou défendu nos clients, peuvent être relevées:

- La révision des conditions générales de vente ainsi que des sites internet concernant l'art et la vente d'œuvres d'art
- La négociation d'accords de coopération entre des musées ou avec des musées, en particulier des prêts d'œuvres d'art et des contrats d'exposition
- Des litiges liés à la responsabilité de maisons de vente ou de vendeurs professionnels (y compris des contestations d'authenticité)
- L'assistance de nos clients dans le cadre de négociations avec des maisons de vente internationales et la révision des contrats avec celles-ci
- Des procédures de faillite, des questions liées aux droits des créanciers et aux sûretés sur des œuvres d'art
- L'obtention de permis et d'autorisations de rénovation de musées ou de bâtiments classés
- La négociation d'accords pour la diffusion en direct et l'exploitation future de performances artistiques
- La négociation de commandes d'œuvres d'art pour des musées et des producteurs
- La négociation et la rédaction des clauses contractuelles relatives à l'exposition publique d'œuvres d'art
- Des litiges concernant les droits d'auteur sur les œuvres d'art et les reproductions d'œuvres d'art dans des catalogues ou des ouvrages ou encore sur internet
- Des litiges entre des producteurs d'art ou des exploitants d'œuvres d'art et des sociétés de gestion collective des droits d'auteurs ou des droits voisins
- Des questions de diffamation et de diffamation de produits concernant des œuvres d'art et leur provenance
- Des questions liées à l'exercice du droit moral de l'artiste ou de ses ayants droit
- Des questions liées à des dons, des acquisitions, des cessions et des prêts d'œuvres d'art
- La conclusion de conventions fiscales internationales affectant les transactions artistiques transfrontalières
- Des questions liées aux impôts et au statut social d'artistes internationaux
- Des questions de détournement d'œuvres d'art et de design ou d'atteinte au droit moral



**Emmanuel  
CORNU**  
Associé



**Fernand  
DE VISSCHER**  
Associé



**Béatrice  
THIEFFRY**  
Associée



**Manuela  
VON KUEGELGEN**  
Associée



**Charles-Edouard  
LAMBERT**  
Counsel



**Fanny  
LAUNE**  
Counsel



**Renaud  
VAN MELSEN**  
Of Counsel



**Arnaud  
BOUTEN**  
Collaborateur

## DERNIÈRES ACTUALITÉS

UBO Register – Important updates in the FAQ document

09 AVR 2019



The final text of the new Companies Code has been published

04 AVR 2019



New Copyright Directive approved by the EU Parliament

02 AVR 2019



UBO Register – Sandrine Hirsch speaks at ABF seminar

24 OCT 2018



Implementation of the GDPR in Belgium – An overview of the law of 30 July 2018

27 SEP 2018



Another novelty in the Belgian judicial landscape: the future Brussels International Business Court ("BIBC")

20 JUIN 2018



## TOUTES LES ACTUALITÉS

# CONTACTEZ-NOUS

+32 2 543 70 80

info@simontbraun.eu

The Hype - Avenue Louise 250 (10)  
1050 Bruxelles, Belgique

Suivez-Nous Sur



### Contactez-nous

ENVOYER